

Bulletin Municipal de Vertaizon

n°53



VOTRE NOUVEAU
JOURNAL D'INFORMATIONS

Sommaire

n°53 - Juillet 2019

bon à savoir p.4/9

budget p.10/11

cimetière p.12

école p.13/15

travaux p.16/17

vie communale p.18/25

CMJ p.25/26

zoom sur les associations p.27/31

civisme p.32

à vos agendas p.33

calendrier SBA p.34

état civil p.35





Si l'été s'est déjà bien installé sur Vertaizon et que des vacances bien méritées se profilent déjà pour nombre d'entre vous, l'équipe municipale n'est pas encore prête à prendre son repos estival car nous poursuivons notre mission dans la continuité d'une année 2019 dont le premier semestre a été riche en nouveautés et en changements !

Bien des nouveautés, à l'instar du Conseil Municipal des Jeunes, une instance qui était en réflexion depuis plusieurs années et que nous sommes heureux d'avoir permis de faire aboutir : en effet, alors que la part de nos plus jeunes ne cesse d'augmenter dans la population de notre village avec l'installation grandissante de nouvelles familles, il nous paraissait injustifié que de si nombreux citoyens en devenir n'aient pas les moyens de participer eux-aussi à la vie de la commune ; c'est désormais chose faite depuis le 14 février ! La jeune Madame le Maire, ses adjoints ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes ne manquent d'ailleurs pas d'énergie et d'idées nouvelles : vous pourrez à cet égard retrouver sur la Place Pasteur et à la Gare de Chignat le résultat de l'une de leurs premières délibérations, à savoir l'embellissement de transformateurs électriques qui seront respectivement ornés au début du mois de juillet et au mois d'octobre par les jeunes de Vertaizon avec le concours d'un artiste graffeur.

Alors que nous évoquons la plus grande participation des vertaizonnaises et vertaizonnais à leur propre quotidien, il nous faut rappeler que nous ne l'avons pas limitée à la création du Conseil Municipal des Jeunes : dans le difficile contexte national que nous avons connu en France depuis novembre, nous avons décidé que les institutions habituelles devaient

s'ouvrir et nous vous avons sollicité lors de notre grande enquête "Vos idées pour Vertaizon". Nous avons été ravis de constater une importante participation et de très nombreuses idées : il est en effet primordial pour nous d'écouter les suggestions et les critiques, tant qu'elles sont constructives, afin d'orienter la commune dans le sens désiré pour améliorer votre quotidien. Nous avons noté et pris en compte toutes vos pensées et remarques avec attention, et nous organiserons rapidement des réunions publiques afin d'identifier ce qui vous paraît le plus impératif à changer ou à mettre en place.

Cela étant dit, le contexte national difficile concerne les citoyens mais aussi les collectivités, avec notamment les réductions des aides de l'État. Nous poursuivons donc avec ténacité l'assainissement des comptes de Vertaizon pour réduire l'endettement de la commune. En parallèle et grâce à cette gestion rigoureuse, nous pouvons faire de nombreux investissements pour améliorer votre cadre de vie au travers de projets concrets. Si les travaux n'en sont qu'à leur prémices, vos élus ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes (qui a activement œuvré sur le projet !) sont impatients de pouvoir vous dévoiler le futur parc de jeux pour enfants, qui sera aussi adapté aux jeunes à mobilité réduite et qui intégrera de nombreux bancs afin de permettre à toutes les générations de Vertaizon de se rencontrer dans un poumon vert au cœur de la ville. Nous poursuivons nos engagements : vous offrir un quotidien plus agréable tout en mettant en valeur et en préservant le cadre de vie proche de la nature, dont nous avons le privilège de bénéficier dans notre village et ses alentours.

Avant de vous laisser à votre lecture de notre bulletin municipal, je tenais à vous assurer toute ma détermination et mon enthousiasme à poursuivre le projet politique initié par Jean-Paul pour faire de Vertaizon un village toujours plus doux à vivre ; un projet dont le Conseil municipal m'a fait l'honneur de me confier la continuité. Je suis heureuse, pour le mener à bien, de pouvoir compter sur une équipe d'élus et d'agents municipaux dévoués à leur commune, et surtout à vous, vertaizonnaises et vertaizonnais !

Votre maire, **Amalia Quinton**

Enquête **Covoiturage**

juin 2019

Quelles sont vos pratiques au quotidien ?

Qui est concerné par cette enquête ?
Toutes les personnes qui utilisent les aires de covoiturage sur le vaste territoire du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, allant de Lapalisse à Brioude.

Comment ça fonctionne ?
Répondre au questionnaire ne prend que quelques minutes, afin de comprendre vos habitudes, vos attentes, en vue d'améliorer les aménagements des aires de covoiturage.

Comment répondre à l'enquête ?
» Soit auprès de nos enquêteurs qui seront présents sur les aires de covoiturage pendant le mois de juin 2019.
» Soit en ligne sur le site (à partir du 11 juin 2019) : www.enquete-covoit.pm-cva.org

Le questionnaire n'est pas indiscret ?
Non soyez rassurés, la loi vous protège et garantit la confidentialité de vos réponses. Les informations sont rendues anonymes et nos enquêteurs sont également soumis au secret professionnel. Les informations collectées le sont purement à fin de traitement statistique.

Notre objectif est de mieux connaître les pratiques liées au covoiturage, en particulier, les usages des aires de covoiturage. Cette enquête nous permettra de mieux cerner les attentes et les besoins, de capter les avis des usagers, afin de comprendre les améliorations à mettre en place, et que ce mode de déplacement se développe à l'échelle du Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne.

Votre avis nous intéresse pour imaginer la mobilité de demain!

Plus d'infos :
www.pm-cva.org
enquete-covoit@pm-cva.org
04 73 17 48 00



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

MUTUELLE DE VILLAGE



PRECOCIA

Notre mutuelle de village PRECOCIA tiendra une permanence
LE JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019, DE 14 H À 16 H 30,
en mairie sans rendez-vous.



+ TARIFS COMMUNAUX 2019/2020

(Délibération n°27.06.2019.05)

LOCATION SALLE COMMUNALE DE CHIGNAT

	Sur toute l'année
Associations du territoire de Billom Communauté	gratuit
Associations hors du territoire de Billom Communauté	165,00 €
Particuliers de Vertaizon	165,00 €
Particuliers non vertaizonnais	315,00 €
Cautions	900,00 € + 250,00 € (ménage)
Employés et élus	115,00 €

LOCATION SALLE DES FÊTES

	Sur toute l'année
Associations du territoire de Billom Communauté	gratuit
Associations hors du territoire de Billom Communauté	225,00 €
Particuliers de Vertaizon	275,00 €
Particuliers non vertaizonnais	425,00 €
Cautions	1 200,00 € + 250,00 € (ménage)
Employés et élus	125,00 €

TARIFS PHOTOCOPIES

Photopies : N&B : 0,20 €/pA4 ; **couleur :** 0,40 €/pA4

Fax : 0,20 €/pA4

DÉMENTI

INFORMATION SUR L'ANTENNE GAZPAR

« La rumeur est un mensonge qui naît dans la rue et meurt dans la vérité. » de Manumax

Lors du Conseil municipal du 11 avril 2019, certains élus ont affirmé que l'antenne GAZPAR (dont la fonction est de permettre les relevés de consommation automatiques de la nouvelle génération de compteurs GRDF) était installée sur le clocher de notre église... Or à ce jour, le seul dispositif qui se trouve sur ce clocher est un paratonnerre, indispensable à la protection de l'édifice contre les chutes de foudre.

Pour mettre fin à cette rumeur, nous avons enquêté sur la localisation éventuelle de la dite antenne GAZPAR et après échange avec le responsable du déploiement de ce dispositif sur notre zone, il s'avère que le projet d'installation sur l'église a été abandonné le 10 février 2019.

Les personnes souhaitant de plus amples informations, peuvent consulter le dossier complet en mairie.

Il est regrettable de perdre du temps et de l'énergie sur la base de rumeurs non vérifiées et de mettre en doute la bonne foi de certains élus du conseil municipal. Nous avons besoin de cohésion et de confiance mutuelle pour mener au mieux notre projet pour la commune.



LES ACCUEILS DE LOISIRS

Petites et grandes vacances



BILLOM
Communauté



	BILLOM	CHAURIAT	MUR-SUR-ALLIER
Organisateurs	Mairie Rue Carnot - 63160 BILLOM	Mairie 18, rue du commerce - 63117 CHAURIAT	Mairie 2, place de la Halle - 63111 DALLEY Mairie Rue de la mairie - 63115 MEZEL
Âge des enfants accueillis	3/11 ans (petites vacances) 4/14 ans (été)	3/17 ans	3/11 ans 3/17 ans
Locaux	Petites vacances : École maternelle du Beffroi à Billom Grandes vacances : Locaux de la commune de Billom à Montmorin	Petites et grandes vacances 9, rue Chantemerle - 63117 CHAURIAT	Petites et grandes vacances 3, rue porte de vent - 63111 DALLEY Petites et grandes vacances École de Mezel Rue Aimé Rudel - 63115 MEZEL
Horaires	7h30/18h30 (petites vac.) 9h/18h avec pré-accueil de 8h à 9h (grandes vac.)	7h15/18h30	7h15/18h30 7h30/18h45
Toussaint	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Noël	Fermé	Ouvert une semaine	Fermé
Hiver	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Printemps	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Juillet	Ouvert	Ouvert	Ouvert
août	Ouvert mais fermé la dernière semaine	Ouvert la dernière semaine	Ouvert la dernière semaine
Contacts	04 73 73 37 67 mairie-billom.catherine@orange.fr www.billom.fr	04 73 62 97 35 centredeloisirs.chauriat@orange.fr www.chauriat.fr	04 73 83 24 25 accueildeloisirs.dallet@gmail.com www.dallet-63.fr 04 73 83 24 03 alsh.mezel@laposte.net www.mairie-mezel.fr
Site internet	www.billom.fr	www.chauriat.fr	www.dallet-63.fr
Autres informations	Vac été : mise en place d'un bus qui emmène les enfants de Billom à Montmorin à partir de 9h. Idem pour le retour prévu à 18h à Billom.		Les enfants de Dallet peuvent s'inscrire à Mezel et vice-versa. enfance-jeunesse@mursurallier.fr

	PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER	VERTAIZON	GLAINE-MONTAIGUT NEUVILLE / SERMENTIZON BORT-L'ÉTANG
Organisateurs	Mairie 3, place Onslow - 63800 PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER	Amicale Laïque : 10, place de la résistance, 63910 VERTAIZON Amic'ados Avenue Pasteur - 63910 VERTAIZON	SIGEP Mairie 63160 GLAINE-MONTAIGUT
Âge des enfants accueillis	3/17 ans avec un accueil ado le Pérign'ados (CM2 à la 3 ^e)	4/12 ans	12/17 ans 6/14 ans
Locaux	Petites et grandes vacances 5, rue de la Sagne 63800 PÉRIGNAT-ÈS-ALLIER	Petites et grandes vacances 10, place de la résistance 63910 VERTAIZON	Petites et grandes vacances Avenue Pasteur 63910 VERTAIZON Grandes vacances Pour les locaux : se renseigner auprès du SIGEP
Horaires	7h15/18h30 Pérign'ados : le vendredi de 17h à 20h	7h30/18h	14h/19h 8h/18h
Toussaint	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Noël	Fermé	Fermé	Fermé
Hiver	Ouvert	Ouvert	Fermé
Printemps	Ouvert	Ouvert	Fermé
Juillet	Ouvert	Ouvert	Ouvert
août	Ouvert la dernière semaine	Fermé	Ouvert 4 semaines
Contacts	04 73 69 56 30 / alshperignat@gmail.com Pérign'ados : servicejeunesse.julie@gmail.com www.perignat-es-allier.fr	04 73 68 16 75 (le matin) alshvertaizon@outlook.fr	04 73 77 37 99 ou 07 83 86 20 79 amicados@hotmail.fr 04 73 68 43 85 sigeper@orange.fr www.glaine-montaigut.fr
Site internet	www.perignat-es-allier.fr		
Autres informations	Des soirées et des journées sont organisées régulièrement pour le Pérign'ados	Réservé aux enfants de Vertaizon	Mise en place de projets avec les jeunes

+ RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Nouveaux horaires écoles "Louis Aragon"
À partir du lundi 2 septembre 2019, les horaires d'écoles sont modifiés

• ÉCOLE MATERNELLE

TAP : Temps d'Activités Périscolaires
C : Heures des classes
R : Restaurant scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 45	C	C	C	C	C
	C	C	C	C	C
	C	C	C	C	C
11 h 45	C	C	C	C	C
	R	R	R	R	R
13 h	R	R	R	R	
13 h 45	R	R		R	R
	C	C		C	C
15 h 30	C	C		C	C
16 h 30	C	TAP		C	TAP

• ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

TAP : Temps d'Activités Périscolaires
C : Heures des classes
R : Restaurant scolaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 45	C	C	C	C	C
	C	C	C	C	C
	C	C	C	C	C
11 h 45	C	C	C	C	C
12 h	C	C	R	C	C
13 h	R	R	R	R	R
13 h 45	R	R		R	R
	C	C		C	C
15 h	C	C		C	C
	TAP	C		TAP	C
16 h 30	TAP	C		TAP	C

+ GARDERIE MUNICIPALE "RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020"

Résultats de la garderie municipale d'avril à juin 2019

Nous sommes ravis de voir que vous avez réservé un excellent accueil à la garderie municipale que la commune a mise en place en collaboration avec l'ALSH ! Le résultat de l'enquête que nous avons menée auprès de vous et les observations que vous avez faites en témoignent d'ailleurs.

En effet, sur 339 enfants scolarisés, les parents de 138 enfants ont témoigné de l'intérêt pour le projet. Cela a pu se confirmer une fois la structure mise en place et nous avons ainsi comptabilisé :

- À 7 h, **37 enfants** dont 19 occasionnels et 14 réguliers ;
- À 7 h 15, **55 enfants** dont 18 occasionnels et 19 réguliers ;
- À 7 h 30, **76 enfants** à l'ALSH ;
- À 16 h 30, **120 enfants** à l'ALSH ;
- À 18 h 30, **40 enfants** dont 21 occasionnels et 9 réguliers.

Nous sommes heureux de voir que la garderie municipale soit autant fréquentée et vous est utile pour laisser vos enfants à l'école en toute sérénité avant de partir travailler.

C'est pour cela que le Conseil municipal a décidé de prolonger la période d'essai de 7 h à 7 h 15 et de 18 h 30 à 19 h de septembre à décembre 2019. Si vous montrez de nouveau autant d'intérêt pour la garderie à ce moment-là, elle prendra définitivement place à Vertaizon !

N'oubliez donc pas de bien inscrire votre ou vos enfant(s) auprès des services de la Mairie si vous voulez recourir à la garderie de 7 h à 7 h 15 et de 18 h 30 à 19 h.

Il vous faudra simplement remplir le dossier, signer le règlement, nous fournir une copie des pages de vaccination du carnet de santé de votre ou vos enfant(s), ainsi que votre numéro de quotient familial.

**Encore merci de votre confiance
et au plaisir de vous revoir à la rentrée !**



INFORMATIONS

INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE À VERTAIZON ET CHIGNAT

Le 4 juillet ont commencé les installations des infrastructures nécessaires pour que Vertaizon et Chignat bénéficient de la fibre optique et du très haut débit !

Ces chantiers prennent place sur l'ensemble du territoire de notre commune et s'étendront jusqu'à la fin de l'année 2019 ; vous pourrez profiter de vos films favoris en haute-définition et de vos sites préférés après quelques secondes de chargement dès le début de l'année 2020.

Nous sommes ravis de pouvoir enfin proposer à nos concitoyens une connexion internet digne de ce nom ; encore quelques mois de patience et ce sera fait !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PENSEZ AUX PIÉTONS ET AUX ENFANTS : ROULEZ UN PEU MOINS RAPIDEMENT

Nous constatons chaque jour des excès de vitesse sur notre commune à de nombreux endroits, que cela soit par des automobiles ou des deux roues : aux environs de la gare de Chignat et sur l'avenue Léon Blum, sur l'avenue des Acacias, dans le centre-bourg...

Nous vous rappelons que conformément au Code la Route, la vitesse en agglomération (en somme à partir du panneau "Vertaizon") est réglementée à 50 km/h ; dans notre village, qui possède de nombreux passages pour piétons et rues exigües, la vitesse est même souvent limitée à 30 km/h.

Ôtez-vous de l'esprit que ces règles là sont faites pour vous embêter d'être à l'heure à vos obligations : nous ne cherchons qu'à protéger les personnes les plus vulnérables qui circulent, à savoir les piétons qui, à Vertaizon, sont majoritairement composés de nos enfants et nos seniors.

Rouler trop vite, c'est prendre le risque de briser des vies.



PASSAGE À 50 KM/H DES AVENUES FRANÇOIS MITTERRAND ET LÉON BLUM

L'axe routier qui rattache Billom et Chignat est particulièrement fréquenté tout au long de l'année ; une telle densité de circulation peut finir par être une nuisance réelle pour les riverains et un danger pour les nombreux piétons et promeneurs.

Le Conseil municipal a donc travaillé avec des citoyennes et citoyens de Vertaizon pour établir les changements qu'il est nécessaire d'effectuer pour renforcer la sécurité de cette artère routière de Vertaizon. Après délibérations, le groupe de travail s'est prononcé : la Route Départementale 997, partagée entre l'Avenue François Mitterrand et l'Avenue Léon Blum et qui relie le rond point du cimetière à l'entrée de Chignat, va donc passer de 70 km/h à 50 km/h et devra être circulée comme n'importe quelle voie à l'intérieur d'une agglomération.

Il a également été décidé d'installer plusieurs nouveaux passages piétons tout au long de la RD 997 afin de faciliter la traversée des personnes se rendant, par exemple, à un arrêt de bus ou à la gare de Chignat.

TERRAIN DE FOOTBALL

Afin de garantir le plus beau terrain possible à chaque rentrée pour le F.C. Vertaizon (dont les excellents résultats rendent tous les vertaizonnaises et vertaizonnais fiers !), nous procédons tous les étés à une restauration de la pelouse du terrain de football, ce qui nous contraint à en suspendre l'utilisation durant cette réfection.

Malheureusement, à cause de dégradations répétées survenues à la suite d'une mauvaise utilisation du terrain, voire une volonté manifeste de l'abîmer en le traversant avec des véhicules à deux roues, nous sommes obligés de restreindre son utilisation depuis un an afin de préserver les meilleures conditions d'entraînement et de jeux à nos sportifs. Nous allons, dans la perspective d'encore mieux le protéger et de donner toutes leurs chances aux footballeurs et footballeuses de briller, mettre en place un règlement qui en interdira l'accès aux motos, trottinettes, et autres vélos susceptibles d'abîmer le difficile travail estival de nos agents.

Évidemment, celles et ceux qui désirent jouer au football en prenant soin des installations sont toujours les bienvenus sur notre terrain stabilisé !

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS : LA COMMUNE, C'EST LA COMMUNAUTÉ !

De nombreux habitantes et habitants de Vertaizon sont déjà venus nous consulter à propos de l'entretien des trottoirs devant chez eux, regrettant un manque de propreté devant leur maison.

Pour éclaircir ce problème qui se pose fréquemment, voici une réponse toute simple : suite à l'arrêté n°66/2018 de la Mairie de Vertaizon, si nos services techniques entretiennent les rues et les avenues, vous êtes responsables de nettoyer le trottoir dans toute sa largeur devant chez vous ; s'il n'y a pas de trottoir, la distance dont vous devez vous charger est de 1 m 20 !

Cela inclut donc :

- le nettoyage des feuilles mortes et des mauvaises herbes (il est formellement interdit d'utiliser des produits phytosanitaires) ;
- le déneigement et la prévention du verglas ;

- veiller à ne pas laisser d'objets encombrants qui pourraient nuire au libre passage sur l'espace publique ;
- élaguer les arbres ou les haies qui pourraient déborder hors de votre propriété.

Faites attention, car si vous préférez vous reposer sur nos services techniques, le devant de votre propriété sera toujours morne, mais vous serez surtout responsable pénalement si quelqu'un se blesse devant chez vous à cause d'une négligence ou la volonté d'ignorer ce devoir : par exemple si quelqu'un glisse sur le verglas ou se blesse sur un objet dissimulé par des feuilles mortes... Nous sommes conscients que cela demande un peu de votre temps, mais nous en sortons tous gagnants : nos services techniques peuvent embellir la ville et veiller à ce que les parties communes restent propres, vous prévenez d'éventuelles blessures de vos concitoyens, et surtout, vous aurez une ville propre et une entrée de domicile accueillante !

NOUVELLES ENTREPRISES

• F.M. Services Vertaizon

SERVICE DE PROXIMITÉ :

bricolage et nettoyage, entretien des espaces verts.

Coordonnées :

fm.services63@gmail.com

06 50 71 55 40



• Limagne MultiServices

BRICOLAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR :

montage de meubles, étagères... installation de luminaires, prises, interrupteurs, robinetterie...

JARDINAGE : tonte, ramassage de feuilles, démaoussage, désherbage...

MAÇONNERIE : murets, terrasses, allées, clôtures...

LES PETITS + : entretien et fleurissement de sépultures.

Débarras de locaux, livraison de courses.

Découpe et rangement de bois...

Coordonnées :

Arnaud Randanne - VERTAIZON

randannemultiservices@gmail.com

06 73 02 52 54



+ CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2018



Pendant sept ans l'équipe municipale de Vertaizon a opté pour une démarche de maîtrise des dépenses pour faire face à un endettement important. Aujourd'hui, la collectivité retrouve des marges de manœuvre pour se lancer dans une politique d'investissement d'importance.

1. Les efforts de désendettement de la commune

Entre 2007 et 2011, la commune de Vertaizon s'est engagée dans une démarche d'investissement très forte en lançant la rénovation de l'école élémentaire et la construction du nouveau restaurant scolaire. L'objectif était de faire face à l'arrivée importante de nouvelle population avec des enfants.

Deux emprunts d'un million d'euros chacun avaient été réalisés afin de soutenir cette politique volontariste. En 2010, le montant de la dette s'élevait à 3 384 000 €, soit 1 143 € par habitants (moyenne nationale des communes similaires : 776 € par habitant en 2010).

À partir de l'exercice 2011, les élus avaient décidé de limiter le recours à l'emprunt en maîtrisant les dépenses d'investissement. 2017 était la septième année où la commune continuait une politique d'équipement du territoire et ne recourait pas à l'emprunt. Le taux d'endettement a fortement diminué pour s'établir au 31 décembre 2015 à 663 € par habitant (moyenne nationale des communes similaires : 685 € par habitant). La dette s'élève actuellement à **2 160 000 €**.

2. Une démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à **3 235 643,07 €**. Les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement continuent, la commune de Vertaizon active le levier de la mutualisation avec Billom Communauté.

Nous sommes entrés dans l'appel d'offre collective sur les installations thermiques qui devrait démarrer en cours d'année 2019. Un marché global à l'échelle du territoire de la communauté a été lancé pour améliorer le suivi de nos installations et mieux maîtriser les coûts liés au renouvellement des chaudières.

La collectivité continue d'intégrer les appels d'offre collective à l'échelle du département (gaz et électricité) et de procéder à des mises en concurrence régulières sur les autres domaines (assurance, fournitures alimentaires, contrôles techniques réglementaires). Les équipes communales travaillent actuellement sur un nouvel appel d'offre sur les produits d'entretien.

Nous devons poursuivre ces démarches qui sont souvent gagnantes.

3. Les investissements

Cette année, la collectivité poursuit la politique déjà lancée depuis l'an dernier. L'aménagement de la rue de la Paix est terminé et entièrement payé.

La rénovation, la sécurisation et la mise en accessibilité du bâtiment de l'Accueil de loisirs projet majeur de l'année 2018 seront terminées en août 2019 et nous continuerons la mise en accessibilité des bâtiments communaux (60 000 €). Des études et les travaux seront lancés afin de débiter l'aménagement des réseaux humides le long de la RD997 (300 000 €).

Afin de soutenir une démarche active d'investissement la commune de Vertaizon contractera un nouvel emprunt de **500 000 €**.

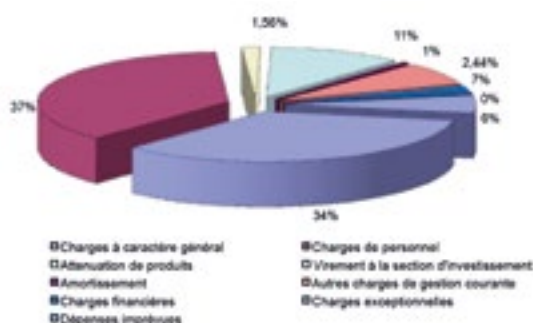
Un autre projet important va voir le jour en 2019, avec l'aménagement de la propriété DELAIRE (partie conservée par la commune). Cet espace se veut être un aménagement réfléchi afin de réaliser un espace commun, utile et agréable à l'ensemble de Vertaizon. Une commission de travail a été créée afin de mettre en œuvre un lieu aménagé en lien direct avec les besoins de la population (parking, jeux pour enfants...).



Suite au vote du budget 2019, les élus ont lancé un vaste programme d'actions supplémentaires :

- **Déplacement du monument aux morts sur la place du 8 Mai 1945** : 20 000 €. Cette opération devrait se faire au début du 2^e semestre 2019 pour pouvoir réaliser la commémoration du 11 novembre 2019 sur le nouvel emplacement.
- **Amélioration des locaux de l'Amic'Ados** : 10 000 €. Une estimation des travaux a été demandée auprès des entreprises.
- **Accessibilité des bâtiments continue, avec la réalisation d'un ascenseur pour la mairie**. C'est une obligation réglementaire : 60 000 €.
- **Un travail important, au niveau du cimetière est actuellement en cours afin de mettre la commune aux normes et au respect de la loi** (réalisation d'un jardin du souvenir, de cave-urne, plaque pour la stèle...). Informatisation de la concession du cimetière (22 500 €).
- **Accentuation de la sécurité dans le cadre du plan VIGIPIRATE** : un portail avec accès sera installé derrière l'école maternelle, pour le parking (15 000 €).

budget



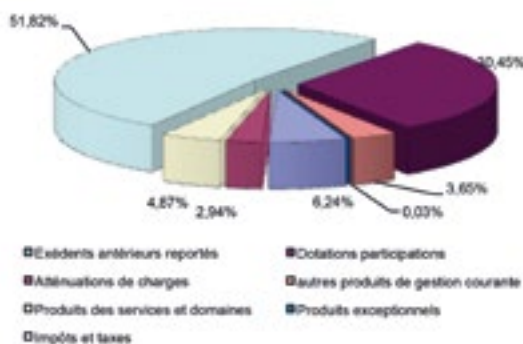
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	1 111 200,00 €	34,34 %
Charges de personnel	1 189 000,00 €	36,75 %
Atténuation de produits	50 500,00 €	1,56 %
Virement à la section d'investissement	365 173,07 €	11,29 %
Amortissement	16 408,00 €	0,51 %
Autres charges de gestion courante	239 970,00 €	7,42 %
Charges financières	78 800,00 €	2,44 %
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,03 %
Dépenses imprévues	183 592,00 €	5,67 %
Total des dépenses de fonctionnement	3 235 643,07 €	100,00 %



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement des emprunts	209 900,00 €	9,60 %
Opérations d'équipement	1 931 991,89 €	88,35 %
Autres immobilisations financières	34 100,00 €	1,56 %
Autres opérations patrimoniales	10 800,00 €	0,00 %
Total des dépenses d'investissement	2 186 791,89 €	100,00 %



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédents antérieurs reportés	202 029,07 €	6,24 %
Atténuations de charges	95 000,00 €	2,94 %
Produits des services et domaines	157 600,00 €	4,87 %
Impôts et taxes	1 676 558,00 €	51,82 %
Dotations participations	985 323,00 €	30,45 %
Autres produits de gestion courante	118 130,00 €	3,65 %
Produits exceptionnels	1 003,00 €	0,03 %
Total des recettes de fonctionnement	3 235 643,07 €	100,00 %



RÉPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Virement de la section de fonctionnement	365 173,07 €	16,70 %
Dotations, fonds et réserves	455 230,41 €	20,82 %
Subventions d'investissement	699 570,00 €	31,99 %
Solde d'exécution positif	639 610,41 €	29,25 %
Opération d'ordre	27 208,00 €	1,24 %
Total des recettes d'investissement	2 186 791,89 €	100,00 %

+ PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS EN ÉTAT D'ABANDON

Comme de nombreuses collectivités, par délibération en date du 13 décembre 2018, le conseil municipal a décidé d'engager la procédure de reprise des concessions en état d'abandon situées dans le cimetière ancien de la commune.



• L'état des lieux

Une visite, même rapide du cimetière, permet de constater le nombre important de concessions qui ne semblent plus régulièrement entretenues par les familles, qui certainement au fil du siècle écoulé, ont disparu.

En France, la création obligatoire du cimetière communal est instituée par le décret napoléonien du 12 juin 1804, et très souvent, les premières concessions sont octroyées aux habitants dans les années 1850.

Force est de constater que 170 ans plus tard, à Vertaizon, environ 200 concessions présentent tous les critères d'un état d'abandon avéré.

• Les critères d'abandon

Croix rouillées, cassées, plaques funéraires détériorées, vestiges de commémoration, tapis de mousse sur les pierres tombales, clôtures métalliques délabrées, monuments endommagés par les outrages du temps, stèles qui penchent, emplacements où se développent des plantes sauvages, des ronces, des arbustes, constituent les principaux critères de l'abandon d'un emplacement souvent concédé depuis plus d'un siècle et qui ne bénéficie plus d'un entretien régulier, suite hélas à la disparition des familles.

• La procédure

Après l'inventaire des concessions qui présentent un état visuel d'abandon, inventaire réalisé au mois de mars 2019 par une commission municipale paritaire composée notamment d'élus et

d'habitants de la commune, une plaque d'information est fixée sur chaque emplacement concerné.

Cette signalisation individualisée doit alerter la famille qui devra se présenter au secrétariat de mairie pour fournir toute explication utile et faire connaître son souhait quant à l'avenir de cette concession.

Cette recherche des familles se déroule du mois de mars à novembre 2019.

Les familles seront invitées à se rendre sur place début novembre, au cimetière, où elles pourront exprimer aux membres de la commission municipale présents, leur volonté de rénovation de leur concession.

En réalité, l'expérience montre que 90 % des familles ont réellement disparu. Disparition qui explique l'état d'abandon de ces nombreux emplacements.

• Le calendrier

La période de recherche des familles se prolongera jusqu'au mois de septembre 2023, date à laquelle les concessions toujours en état d'abandon feront l'objet d'une reprise matérielle : les défunts qui reposent dans ces concessions seront exhumés avec décence et dignité et immédiatement ré-inhumés à perpétuité dans l'ossuaire situé dans

le cimetière communal. Au total, les familles disposeront de cinq périodes de Toussaint pour se faire connaître.

• Justification de la procédure

Bonne gestion du cimetière, respect de la décence de ce lieu de recueillement et de commémoration, préservation de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité publique, limitation d'une nouvelle extension du cimetière, bonne gestion des deniers publics constituent les principales justifications de la mise en place de cette procédure qui, à terme, permettra aux habitants de disposer de nouveaux emplacements.

Le cimetière ancien a déjà connu une extension qui, à court terme, sera à son tour saturée. La reprise des concessions actuellement en état d'abandon, évitera une nouvelle extension fort onéreuse pour le budget communal.

Il est de la responsabilité de la municipalité de préserver l'avenir et de maintenir le cimetière en bon état de fonctionnement ; cimetière qui fait l'objet de toutes les attentions, comme en témoignent le récent engazonnement des allées et la mise en place d'un Jardin du souvenir.



CONCERT RINDINEDDHA

Dans le cadre du projet d'éducation artistique et culturelle "**Si t'es jardin**" coordonné par Billom Communauté et financé par l'État, la Région, le Conseil départemental et Billom Communauté, les CM de Vertaizon ont eu la chance de travailler avec trois musiciens professionnels de l'ensemble de musique ancienne Canticum Novum.

Avec Emmanuel Bardon (chant), Ismaïl Meshabi (percussions) et Spyros Halaris (cordes) les enfants ont appris des chants de musique ancienne et traditionnelle sur la thématique du jardin et du voyage. Ils ont mémorisé des chants issus de la Grèce, de la Syrie, de la Turquie, des Balkans. Ils se sont essayé aux percussions. Ils ont présenté leur concert Rindineddha sur le site de l'ancienne église

le 15 mai 2019. Ils étaient accompagnés des musiciens de Canticum rejoints par Gwénaél Bihan (vents) et le groupe de l'ESAT d'Escolore.

À l'école de Vertaizon, Adrien Labrit, avec le service du Pays d'Art et d'Histoire, a accompagné les élèves durant trois jours dans la réalisation d'un **jardin médiéval** sur le site de l'ancienne église de Vertaizon. Elsa Lacotte, les a accompagnés dans la réalisation de la signalétique des plantes et la décoration artistique de ce jardin. Le jardin a été inauguré le jour du concert et les élèves avaient organisé un troc aux plantes. La soirée était réussie et s'est clôturée par un repas partagé. Nous tenons à remercier tous les adultes qui nous ont permis de vous présenter ce travail.





EURÊKART : ÇA ROULE !

Au début de l'année scolaire, nous avons eu un défi à relever. Il fallait construire un véhicule qui devait répondre à des contraintes. Il devait rouler droit, le plus loin possible, sur deux mètres au minimum sans qu'on le tire ni qu'on le pousse. Il transporterait une charge amovible de 500 grammes et emporterait son système de propulsion.

Nous sommes arrivés à un résultat qui nous a permis de remporter le prix du **"VÉHICULE LE PLUS ÉCOLOGIQUE"**.

Cela s'est passé aux Cézeaux dans les locaux de SIGMA le 13 mai 2019. Ce prix nous a été décerné par un jury composé de personnels de recherche Michelin, de directeurs des écoles SIGMA, ISIMA, Polytech et MPSA, de personnels de l'Education Nationale et du président de l'IESF Auvergne.



LA SORTIE À L'INRA

Les élèves de l'école Louis Aragon (CE1 - CM1 - CM2) ont visité l'INRA le **vendredi 17 mai**. C'est un centre de recherche où des scientifiques travaillent sur l'agriculture. Suivant les groupes, dans des laboratoires, les scientifiques montraient comment analyser des molécules, comment fonctionnaient l'IRM, l'échographie, comment travaillaient les géographes. Les élèves ont participé à des ateliers sur l'alimentation : les lipides, la pyramide alimentaire, les aliments transformés, la viande, la digestion. Nous avons aussi observé une imprimante 3D, qui avait fabriqué le logo INRA en 48 h.



LES CE1/CE2 AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA CÉRAMIQUE DE LEZOUX

Le **samedi 15 juin**, à l'occasion des journées de l'archéologie, 50 élèves de CE1/CE2 ont investi le musée de la céramique. Ils ont joué la pièce de théâtre de leur création, *"L'enquête gallo-romaine"* devant plus de 200 personnes. Aussi, ils ont conduit leur public au cours de ce spectacle déambulatoire, au travers du musée et dans le monde Gallo-Romain. Les enfants étaient fiers de montrer l'aboutissement d'un projet sur toute l'année et le public a apprécié ce spectacle qui mêlait le théâtre, la danse, et la musique.

VOYAGE SCOLAIRE DES ÉLÈVES DE CE2 DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE VERTAIZON

Les élèves de CE2 de M^{mes} Pons et Sol sont partis les **27, 28 et 29 mai 2019** destination l'ouest de Paris avec au programme :

- **JOUR 1** : Le château de Breteuil. Les enfants ont découvert l'histoire de ce château au fil des âges. De plus ils ont pu redécouvrir les contes de Charles Perrault (ami de M. de Breteuil), étudiés en classe, sous forme de scénettes, de tableaux, avec des poupées de cire, dans un lieu verdoyant.
- **JOUR 2** : L'impressionnisme à travers la visite de la fondation Monet (musée de Giverny et jardins de Giverny) où nous avons découvert le lieu enchanteur de vie et d'inspiration de Claude Monet. Les enfants se sont même essayés à peindre à la manière de...
- **JOUR 3** : Le Château de Versailles. Les enfants ont pu découvrir ce merveilleux château lors d'une visite : galerie des glaces, chapelle, appartements du Roi, jardins à la française, fontaines...

Chaque classe a aussi participé à un atelier. Les sculptures à Versailles pour la classe de Mme Pons et la construction de Versailles pour celle de M^{me} Sol.

Les enfants étaient logés dans un centre équestre à Neauphle-le-Vieux, endroit où les enfants ont pu facilement se défouler le soir dans un parc aménagé avec des jeux. Quelle joie pour eux de vivre, de dormir avec les copains, de manger des chips au pique-nique...



**Tous les enfants sont revenus heureux,
avec de merveilleux souvenirs.**



L'ATELIER PHILOSOPHIE

La classe de Laurent Perrot a participé à un **atelier philosophie** à la salle du pressoir. Bruno Rollet avait demandé à Mathieu Sourdeix de faire réfléchir les élèves à la question du masculin et du féminin. Une partie de la classe a aimé cet atelier car nous avons fait un débat, pendant quatre séances d'une heure, pour se demander qu'est-ce que le masculin et qu'est-ce que le féminin.

LAVOIR



• Restauration en cours du lavoir d'Heyrand

ENGazonnement CIMETIÈRE

• "Zéro pesticide"

Vous aurez remarqué que depuis quelques temps notre cimetière s'est mis au vert : les allées sont désormais végétalisées et l'herbe s'est substituée au gravier.

Si ce nouvel aspect peut rappeler les cimetières américains, ce n'est pas l'esthétique que le Conseil municipal a voulu mettre en avant : fidèle à ses engagements, à savoir protéger et mettre en valeur l'environnement de Vertaizon, il a décidé de poursuivre l'objectif "zéro pesticide" pour l'entretien du village et de ses espaces verts ; et c'est désormais chose faite avec cette dernière étape !

Maintenant que nos agents n'utilisent plus de produits phytosanitaires dans leurs travaux, notre ville va accéder au troisième niveau du label "Charte d'entretien des espaces publics", qui reconnaît les efforts des communes engagées dans la réduction, puis l'abandon, de l'utilisation de pesticides.

Nous allons travailler de concert avec nos agriculteurs ainsi qu'avec vous, citoyennes et citoyens de Vertaizon, pour atteindre le niveau 4 intitulé "Terre saine", qui récompensera l'arrêt définitif de l'utilisation de ces substances néfastes pour la nature sur l'entièreté de notre territoire communal !



+ QUELQUES INFOS SUR LA MÉDIATHÈQUE L'IVRE D'IMAGES

LE 10 JANVIER 2019, dans le cadre du PEAC (Projets d'éducation artistiques et culturels) porté par Billom Communauté et dont le thème est "*Le Jardin*", la médiathèque a accueilli la conteuse Christine Butot-Bourguignon. Les 3 classes de CM1/2 ont eu 1 heure de lectures et de contes accés sur la thématique. Plusieurs niveaux de lectures, des histoires lointaines ou proches, ou chaque enfant pouvait voyager, ou l'enfance était partagée, et porteuse du sens écologique que nous devons mettre en place pour que nos jardins soient demain des oasis de paix et de bien-être.

Ces mêmes classes ont pu assister, le 26 mars, à une **lecture-spectacle**, organisée par le groupe de lecteurs du collège de Saint-Dier-D'Auvergne. Les collégiens ont travaillé à partir d'un texte de la mythologie gréco-romaine sur les Douze travaux d'Hercule et plus particulièrement sur "*Les pommes d'or du jardin des Hespérides*". Dans une mise en scène suivie par leur professeur documentaliste et par la Compagnie Acteurs et Pupitres, les collégiens ont offert une lecture rythmée que nos écoliers, pour certains futurs collégiens, ont beaucoup apprécié par le dynamisme, la mise en voix et l'action. Un moment d'échange en fin de journée a été partagé avec plus de cent enfants autour d'un goûter élaboré par le restaurant scolaire.

Toujours autour de cette thématique des Jardins, la médiathèque L'ivre d'images a proposé à une classe de CM1/2 de travailler autour des albums d'**Antoon Krings** "*Drôles de petites bêtes*". Ayant acquis la totalité de cette collection, les enfants ont choisi une illustration, qu'ils ont ensuite reproduite sur un format plus grand. Le but est, qu'à partir de leurs illustrations, ils construisent des histoires de 3, 4 planches ou plus qui seront présentées aux classes de l'école maternelle.

ATELIERS PHILOSOPHIQUES

• La médiathèque a organisé un **atelier philo** avec une classe de CM1/2, encadré par un membre de l'association Les Autres Philosophes. Nous avons proposé 4 séances d'une heure, de Janvier à Juin, autour d'une thématique choisie préalablement : les filles et les garçons. Les échanges étaient respectueux, dans l'écoute et l'empathie. Mathieu a su orienté les conversations, rebondir sur des mythologies anciennes et actuelles, faire réfléchir les enfants sur leurs rapports aux autres, aux idées préconçues et aux évidences prédéfinies que nous pouvons écarter. Atelier de réflexions et de respect que la médiathèque aimerait bien poursuivre avec les scolaires mais également organiser des rencontres avec les lecteurs.



LA NUIT DE LA LECTURE

• Pour la troisième année consécutive, le ministère de la culture a organisé la **Nuit de la Lecture** le 19 janvier 2019. Pour la première fois, la médiathèque à participer à cette manifestation. En partenariat avec l'Accueil de Loisirs, la Ligue de l'Enseignement, l'Amic'Ado... une centaine de personnes a participé.

Au programme :

- Des lectures par l'association Lire et faire lire dans la salle du pressoir, transformée pour l'occasion en un immense havre de couvertures et de coussins, pour que les enfants, petits et grands, soient bercés par les histoires lues.
- Un bookface réalisé à partir des livres de la médiathèque à entraîné une franche crise de rire.
- Un espace de lecture/détente libre, a même accueilli un chat !

- Et un escape game, encadré par les ados a réuni 5 équipes emprises avec les sciences pour pouvoir s'échapper de la médiathèque.

À l'extérieur, sous le barnum, par l'amical laïque, des crêpes et chocolats chauds étaient offerts à tous les participants. Quelle belle mobilisation, transversalité. Quelle belle soirée !

EXPOSITIONS

• De janvier à février, **Simone Baget** et **Jeane Batisse** ont exposé leurs travaux respectifs. Peinture à l'huile, pastels, encre de chine, petits et grands formats, pour tout le monde et pour tous les goûts.

Suivi par une exposition de Michel Greliche de mars à mai qui a fait don à la commune d'un pastel représentant l'ancienne église. Merci encore.

À venir : une exposition de l'atelier photo de l'Amicale Laïque et des travaux des élèves des écoles.

LES PRIX LITTÉRAIRES

• **Vous pouvez toujours participer aux prix CROC'en livres.**

Comment ? En empruntant un des dix romans ou une des six bandes dessinées proposés.

Le vote n'aura lieu qu'en décembre, alors ce n'est pas trop tard !

ET LE PRIX BÉBÉ CROC'EN LIVRES

• **Ce prix**, destiné aux enfants de 0 à 6 ans, en partenariat avec le R.A.M, propose une sélection de dix albums mise à votre disposition de janvier à décembre.

Vous empruntez TOUTE la sélection pour une semaine et à votre retour, tous les membres de la famille peuvent voter. C'est parti : empruntez et votez !

LES P'TITS BOUTS EN BIBLIOTHÈQUE

• Une fois par mois environ, la médiathèque **accueille les enfants de 0 à 3 ans** pour une séance de lecture. En collaboration avec le Relais Assisantes Maternelles, cette matinée est inscrite dans le calendrier des activités du R.A.M. Histoires, comptines, lectures individualisées au sein d'un groupe... sont au programme.

LECTURE POLARS

• Le 24 mai, dans le cadre de la manifestation Lecture à voix haute organisée par le réseau de lecture publique de Billom Communauté, la **Compagnie Lectures à la carte** a partagé avec nous des histoires policières, avec humour,

avec froideur, ou le crime ne paye pas toujours, mais ou le criminel court encore. Les réponses se trouvent dans les livres dont sont extraites les lectures. Ils sont disponibles en bibliothèque. Le tout s'est conclu autour d'un excellent buffet préparé et offert par le restaurant scolaire.

LES JEUX EN BIBLIOTHÈQUE

• La sélection de **trente nouveaux jeux** est disponible depuis le mois de mai 2019 et jusqu'en mai 2020. Vous pouvez emprunter deux jeux pour une durée de deux semaines... et il y en a pour toute la famille !

De plus, des soirées jeux sont proposées sur notre territoire, renseignez-vous ! N'hésitez plus, venez !

MIAM MIAM... DES LIVRES !

• La prochaine édition du **Miam Miam... Des Livres !** aura lieu les 4 et 5 octobre 2019, à Saint-Dier-d'Auvergne. Pour ces journées autour de la littérature jeunesse pour les 0 à 5 ans, nous accueillerons l'auteure et illustratrice Cécile Gambini. Passez nous voir et participez à une des nombreuses animations programmées, et faites-vous dédicacer un album...



Quelques chiffres

En 2018, nous avons eu 175 jours d'ouverture dont 705 heures d'ouverture.

Nous avons fait 8 101 prêts. Les bibliothécaires bénévoles ont effectué 216 heures de permanence.

Et enfin, nous avons acquis 703 documents dans tous les styles : romans, albums, bandes dessinées...

***Nous vous espérons encore plus nombreux en 2019 !
À bientôt.***



CCAS

Le CCAS organise une collecte des textiles (vêtements, chaussures, rideaux, draps, etc.) au profit de l'APF (Association des Paralysés de France).

Du **lundi 16 septembre au lundi 23 septembre 2019 inclus**, dans les locaux sous la salle des fêtes, rue Pasteur.

Nous vous remercions pour votre participation.

Les bénévoles vous attendent :

JOURS	HORAIRES
Lundi 16 septembre	De 10 h à 12 h
Mardi 17 septembre	De 17 h à 19 h
Mercredi 18 septembre	De 10 h à 12 h
Jeudi 19 septembre	De 17 h à 19 h
Vendredi 20 septembre	De 10 h à 12 h
Lundi 23 septembre	De 10 h à 12 h

URBANISME

DÉLIBÉRATION 07.03.2019.08 PORTANT DÉCLARATION PRÉALABLE À **L'ÉDIFICATION DES CLÔTURES**

"Le Conseil municipal décide de soumettre l'édification des clôtures à déclaration sur son territoire en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme".

Il est précisé qu'au sens de l'urbanisme constituent des clôtures : les murs, murets, treillis, pieux, palissades, grilles, barbelé, grillage, porte de clôture, haies vives, destinés à fermer un passage ou un espace.

Instaurer la déclaration de clôture permettra à Madame le Maire de faire opposition à l'édification d'une clôture lorsque celle-ci ne respecte pas les prescriptions des documents du Plan local d'Urbanisme ou si la clôture est incompatible avec une servitude d'utilité publique, ceci de manière à éviter la multiplication de projets non conformes et le développement éventuel de contentieux.

L'édification des clôtures donne par conséquent lieu obligatoirement à déclaration préalable sur l'ensemble du territoire communal à l'exception des clôtures nécessaires à l'activité agricole et forestière.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (valant PLU habitat) est en phase terminale d'élaboration. L'enquête publique se déroule à compter du 11 juin et ceci jusqu'au 13 juillet 2019. Un commissaire enquêteur tiendra une permanence dans chaque commune de l'intercommunalité (voir planning affiché en Mairie).

S'agissant de la commune de Vertaizon deux permanences ont été fixées : le 17 juin de 15h à 18h et le 11 juillet de 14h à 17h, salle du Conseil municipal. À l'issue de la concertation les Commissaires enquêteurs disposent d'un mois pour présenter leurs rapports au Président de la Communauté de communes.

MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION

ENTRE VERTAIZON ET ENEDIS
POUR L'EMBELLISSEMENT DE DEUX
TRANSFORMATEURS ÉLECTRIQUES
DE LA COMMUNE

Comme vous avez pu le lire dans le bulletin municipal entre vos mains et comme vous avez pu le constater sur la place Pasteur, notre Conseil Municipal des Jeunes a eu l'idée de peindre des graffitis artistiques sur les transformateurs électriques de Vertaizon.

S'il est évident que graffer sans autorisation sur du mobilier urbain, des éléments de la voie publique ou des bâtiments est formellement interdit sans autorisation, la commune a signé une convention avec monsieur Mangeon, représentant d'ENEDIS, afin que l'entreprise donne son autorisation pour décorer sur ses installations.

Non content de permettre à nos jeunes d'exprimer leur créativité, l'entreprise a également participé financièrement à la mise en place de ce projet, comme elle l'a fait sur de nombreuses autres municipalités afin de permettre aux habitants de s'approprier leurs lieux de vie.

Nous remercions ENEDIS de sa confiance et de son aide pour permettre à nos enfants d'enjoliver Vertaizon !





COUP DE FOUDRE ARTISTIQUE SUR UN TRANSFORMATEUR ÉLECTRIQUE

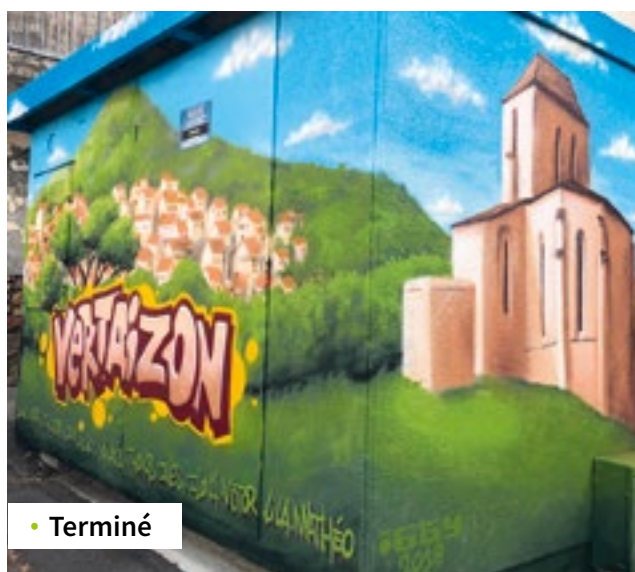
Après délibération du Conseil Municipal des Jeunes de Vertaizon, il a été décidé que deux transformateurs électriques allaient servir de toiles de peinture aux enfants de la commune afin de les embellir avec l'aide d'un artiste graffeur.

Le 4 juillet dernier a donc eu lieu la création de la première fresque sur la place de la rue Pasteur à l'entrée du bourg de Vertaizon, l'occasion d'une matinée haute en couleurs pour toute une équipe chapeautée par le graffeur professionnel Mickaël Martin, plus connu sous le pseudonyme d'Iggy, un artiste ayant disséminé des créations tout autour du monde, de New York à Macao.

C'est ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes et de nombreux enfants, accompagnés de la maire Amalia Quinton, du premier adjoint Claude Hochin, et d'Aurelio Macian, interlocuteur d'ENEDIS auprès des collectivités territoriales, ont composé une version très stylisée de la colline sur le flanc de laquelle siège la ville.



La prochaine session de peinture est prévue sur le transformateur de la gare de Chignat en octobre prochain.



CHANGEMENT DE COMMANDEMENT AU CPI DE VERTAIZON



La Sainte-Barbe 2019 aura été la dernière en tant que chef de centre pour l'adjudant-chef Dominique De Rycke, qui cesse ses fonctions après 35 ans de service. Une fois établi le bilan de sortie en 2018 (310 missions, une activité très importante), ce fut la passation de commandement à l'adjudant Albine Fournet Fayard.

Albine est un exemple de ténacité. Elle intègre le corps des sapeurs-pompiers le 20 novembre 1999. Elle n'a jamais manqué de participer au cross départemental, où son classement lui a permis d'accéder aux épreuves nationales, soit dix-huit participations avec des places d'honneur voire la victoire. Dans sa nouvelle fonction, elle sera épaulée par son adjoint Claude Do Nascimento.



BOURSE AUX VÊTEMENTS

14 avril 2019



CÉRÉMONIES



• 19 MARS



• 8 MAI



• 24 AVRIL



• 14 JUILLET



FÊTE DE LA MUSIQUE 2019

Cette année, la Fête de la Musique a été l'occasion d'une promenade musicale qui a permis de traverser toute la commune, et en rythme !

Le parcours festif a débuté à 17h30 à la crèche des Pitchouns du Jauron de Chignat avec une animation pour les enfants et leurs parents jusqu'à 19h, où la banda de **l'Harmonie des Enfants de Vertaizon** s'est jointe au Brass, l'ensemble de l'école de musique, pour poursuivre la parade musicale qui a mené les vertaizonnaises et vertaizonnais jusqu'à la cour de l'école avant d'atteindre leur destination : la Place du 8 mai.

Si la soirée a été bien arrosée, non pas de façon festive mais par de fortes averses, cela n'a pas empêché les plus gourmands de déguster quelques churros avant d'aller rejoindre à l'abri de notre salle des fêtes le groupe **Pharsing** à 20h30, suivi du groupe de jazz **Swing Mood Orchestra**, pour une belle fin de voyage remuante et emplie de bonne humeur !



REMISE DES ATLAS À NOS ÉLÈVES DE CM2

Le jeudi 4 juillet, madame le maire Amalia Quinton ainsi que madame l'adjointe aux affaires scolaires Catherine Sou Ah Y ont eu le plaisir de remettre aux étudiants de CM2 de messieurs Laurent Perrot et Eric Torregrosa des atlas pour les féliciter de leur parcours en primaire et de leur future entrée en sixième.



FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

La troupe d'artistes Zoolians nous a apporté un spectacle du 14 juillet d'une grande originalité, une représentation impressionnante de maîtrise des flammes accompagnée d'une bande sonore originale aux accents envoûtants.

Une soirée inoubliable pour les nombreuses vertaizonnaises et nombreux vertaizonnais présents au sommet de la colline de l'Ancienne église qui nous aura tous fait voyager à l'époque d'antiques rituels mystiques.



MANTRAILING

De courageux chiens et leurs propriétaires nous ont rendu visite le 15 juillet dernier : K9 Mantrailing passion invité par "La classe canine de Malintrat" a profité des beaux jours estivaux pour venir entraîner ses chiens pour la recherche de personnes disparues au sein des infrastructures de Vertaizon, notamment l'ensemble scolaire et le complexe sportif.

Avec la collaboration du centre de loisirs d'été de l'Amicale laïque, les chiens ont même pu s'entraîner avec les enfants qui étaient ravis de pouvoir jouer et caresser ces gentils et dociles secouristes à quatre pattes !

conseil municipal des jeunes

+ LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Projet en réflexion depuis plusieurs années, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a enfin vu le jour le 14 février 2019 avec l'élection d'une jeune Madame le Maire, de deux adjoints et de plusieurs jeunes conseillers.



Le 5 février 2019, douze conseillers ont été élus. Le premier conseil municipal a eu lieu le 14 février. Lors de ce conseil ont été élus le maire (Inès Puybourdin) et les adjoints (Lily Baron et Loucas Ribeiro). Les autres conseillers sont Illona Baron, Julie Bechler, Margot Berteau, Victor Bussière, Yanaël Pallier, Thomas Polius, Mathéo Pons, Lounis Sabouret, Lila Simon.

Loin d'être un simulacre où il s'agit de jouer aux adultes, le CMJ est une instance importante de notre commune par laquelle tous les futurs citoyens peuvent déjà s'exprimer sur la vie à Vertaizon et sur ce qu'il leur semble judicieux d'entreprendre

pour la commune ; le CMJ dispose à cet égard de **3 000 € pour ses projets**, mais surtout d'une oreille très attentive du Conseil municipal, qui étudie chacune de leurs propositions avec la plus grande attention.

Le mandat de nos jeunes élus n'a pas attendu plusieurs mois pour démarrer et ils se sont engagés dès leur élection dans la vie de notre village :

- Les jeunes élus ont été présents et ont activement participé aux commémorations du 16 mars, du 8 mai ainsi qu'à l'organisation des élections européennes de mai 2019.



- Après avoir été formés au sein de l'école par monsieur Macian d'ENEDIS aux différents dangers des installations électriques, le CMJ a décidé de ne pas rester sur l'aspect négatif de ces machines mais plutôt d'en faire des œuvres contemporaines pour embellir par l'art ces blocs qui peuvent paraître froids et intimidants. Comme mentionné par Madame le Maire dans l'édito de ce numéro du bulletin municipal, vous pourrez retrouver les œuvres, co-réalisées par les enfants de Vertaizon et un artiste graffeur, Place Pasteur en juillet et à la Gare de Chignat en octobre.
- Les jeunes élus élaborent également le projet "Bancs de l'amitié" qui seront notamment installés à l'école et sur lesquels pourront venir s'asseoir les enfants qui se sentent en détresse pour que leurs camarades alentours viennent leur prêter une oreille attentive et les inviter à se changer les idées ; une initiative originale mais très humaine lorsqu'il est parfois difficile, surtout à cet âge, d'exprimer son mal-être ou une contrariété.



Après ces premières réalisations, ils ont encore dans leurs dossiers bien des projets à venir :

- Face aux incivilités qui prennent malheureusement place dans la commune, le CMJ souhaite développer la sensibilisation des vertaizonnaises et vertaizonnais à la problématique des déjections canines, qui est un véritable souci pour nos agents qui entretiennent les rues et pour le cadre de vie des habitants.

**" NOUS SOMMES TRÈS HEUREUX D'ACCUEILLIR NOS JEUNES ÉLUS,
ET NOUS SOMMES IMPATIENTS DE VOIR QUELS BEAUX PROJETS
ILS VONT ENCORE INITIER AVANT LA FIN DE LEUR MANDAT D'UN AN ! "**

”

Nous avons beaucoup d'idées, les principales étant **de réaménager le parc, de faire réaliser un city parc et de sensibiliser la population à l'environnement.**

Nous avons déjà commencé à travailler sur ces points. Pour le parc, nous sommes allés sur place pour repérer les lieux et nous avons proposé des installations (jeux et aménagements).

Pour le city parc, nous avons commencé à réfléchir à des plans.

Des enfants de l'école avaient proposé de peindre des bancs qui seraient identifiés comme des bancs de l'amitié, deux à l'école et un sur la place du 8 mai 1945. Nous avons donc organisé un concours de dessin sur l'école pour choisir les dessins à réaliser.

Nous avons aussi rencontré Mickaël, un graffeur, avec qui nous avons décidé du graffiti à réaliser sur le poste électrique de Vertaizon. Nous aurons la chance de réaliser ce graffiti le 4 juillet.

Nous envisageons de programmer une journée pour ramasser les déchets à la rentrée et nous avons réfléchi à une campagne de sensibilisation autour des déjections canines.

Nous sommes heureux de la confiance que nous accorde la mairie et nous souhaitons rendre la vie des vertaizonnais plus agréable. Nous restons à l'écoute de vos remarques, demandes et propositions.

**Le Conseil Municipal
des Jeunes**

SUBVENTIONS

L'équipe municipale est très attachée à la qualité de la vie sociale de notre commune, qui permet de renforcer le lien entre concitoyens.

Les associations en sont "la cheville ouvrière" et à ce titre pour 2019, nous avons voté un budget de **22 000 € sous forme de subventions aux associations vertaizonnaises**. Nous nous efforçons d'accompagner au mieux de nos moyens, nos associations en leur fournissant gratuitement par ailleurs :

- Salles
- Énergies (eau, électricité)
- Agents municipaux pour la mise en place du matériel pour les différentes manifestations

DÉTAIL SUBVENTIONS 2019 :

• ACPG	200,00 €
• ASEV-SIT	1 800,00 €
• Gym Club	250,00 €
• Amicale Laïque	3 700,00 €
• Amitié et Joie de Vivre	500,00 €
• Le Don du Sang 63	300,00 €
• Club de Foot	3 600,00 €
• Basket	3 600,00 €
• Société de Pétanque	200,00 €
• Amicale des sapeurs-pompiers de Vertaizon	400,00 €
• Société de Chasse	200,00 €
• École de Musique	3 500,00 €
• ACVE	350,00 €
• Léz'Arts Vivants	200,00 €
• Les Amis du Jauron	300,00 €
• Amicale Louis Aragon	300,00 €
• Les Femmes Éluës du Puy-de-Dôme	50,00 €
• Association Esprit Créatif	200,00 €
TOTAL	19 650 €

La somme globale attribuée aux associations pour l'année 2019 s'élève à **19 650 €**. Le reste du budget (2 350 €) sera versé en subventions exceptionnelles, en fonction des besoins ponctuels.



AMICALE LAÏQUE DE VERTAIZON

Une nouvelle activité a vu le jour cette année à l'Amicale Laïque : l'atelier photo animé bénévolement par Philippe Theillon et Mario Valente a accueilli 9 personnes. La prise de vue sur le terrain et un visionnage et l'analyse des photos ont été les deux axes développés durant cette année. Les rencontres ont été bimensuelles laissant ainsi la possibilité à chaque participant et suivant le temps dont il disposait de pratiquer comme il le souhaitait.

Les thèmes suivant ont été abordés :

- le paysage par beau temps
- le paysage par temps de pluie
- la photo urbaine de nuit
- le paysage de neige
- la profondeur de champ
- la photo de rue
- la macro-photo

Chaque séance a donné lieu à l'élaboration d'une fiche technique.

Nos perspectives pour l'année prochaine :

- Poursuivre avec les mêmes modalités de fonctionnement
- Développer d'autres thématiques (le portrait...)
- Organiser une exposition photo, salle du pressoir les 21 et 22 septembre 2019
- Accueillir d'autres participants (inscriptions les 6 et 7 septembre, à la salle des fêtes)



ASEV-SIT : ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Notre commune possède un riche patrimoine



Notre association, depuis sa création, œuvre pour la sauvegarde de ce patrimoine. Vous êtes passionnés, vous souhaitez participer à sa sauvegarde, vous pouvez nous rejoindre et participer avec nous à cette aventure.

ACTIVITÉS 2019

- Mise en valeur, accessibilité et entretien du site et de l'esplanade de l'ancienne église.
- Recherche sur le passé de Vertaizon.
- Rédaction de fascicules et de bulletins *"Si Vertaizon m'était conté..."*
- Organisation manifestations sur le site de l'ancienne église.

- Accessibilité du site aux personnes déficientes sensorielles.
- Étude sur la rénovation d'une fresque.
- Participation aux projets scolaires en lien avec le patrimoine.

Des journées bénévoles sont organisées tout au long de l'année où chacun, dans son domaine de compétence, participe à l'embellissement du site. Nous nous retrouvons à midi autour d'un repas très sympathique où nous partageons de bons moments de convivialité.

"Ce patrimoine est le vôtre, n'hésitez pas à venir nous rejoindre." Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 06 72 57 48 26.

JOURNÉES BÉNÉVOLES 2019 :





BASKET

Quelle saison de basket !

Encore une sacrée saison pour la CTC Chauriat / Vertaizon et ses 300 licenciés.

Les seniors masculins 1, qui affichent la plus jeune moyenne d'âge (20 ans et demi) ont réussi à monter au niveau pré-nationale (l'élite auvergnate).

Accession également pour les seniors féminines 1, qui accèdent à la régionale 3 pour la première fois de l'histoire du club. Chez les jeunes, toutes les équipes U13, U15 et U18, aussi bien féminines que masculines ont évolué au niveau régional.

Quatre équipes ont disputés les demi-finales régionales et deux d'entre elles sont devenues championnes d'Auvergne : Les U15 garçons 1 ont battu Clermont Basket et les U18 filles ont dominé Brioude.

Sans oublier l'équipe 2 des U15 garçons qui se sont inclinés en finale inter-départementale.

L'école de mini-basket (U7, U9 et U11 garçons et filles) est toujours aussi dynamique.

" Un grand merci à la cinquantaine de bénévoles qui œuvrent tout au long de la saison et à qui sont dédiés toutes ces victoires."



CLUB AMITIÉ ET JOIE DE VIVRE

NOUVEAU BUREAU

- **PRÉSIDENT** : Maurice Vey
- **VICE-PRÉSIDENTE** : Henriette Daumont
- **SECRÉTAIRE** : Nicole Eulalie
- **SECRÉTAIRE ADJOINT** : André Chambriard
- **TRÉSORIÈRE** : Annie Chirol
- **TRÉSORIÈRE ADJOINTE** : Claudette Brunel

Le club a de nouveaux adhérents, bienvenue à eux et souhaitons que d'autres viennent nous rejoindre.

Le 23 mai, nous sommes allées en bus à Coltines joli petit village du cantal. Nous avons déjeuné dans une petite auberge et visité le musée de l'agriculture. Le soleil était au rendez-vous et nous avons été très bien accueillis.

Le 18 juin nous sommes allés moins loin mais dans un endroit qui nous est cher, "à l'Ancienne église" de notre village, où un pique-nique a été organisé, barbecue avec poulet grillé, saucisses et merguez.

" Toujours du soleil et une bonne ambiance."



LE FOOTBALL CLUB DE VERTAIZON 1979-2019

Le FCV, un club pour tous et ouvert à tous

Le Football Club du Canton de Vertaizon accueille aussi bien les garçons que les filles dans ses différentes équipes. Nous existons depuis maintenant 40 ans et nous sommes représentés dans toutes les catégories garçons et filles dès 6 ans avec un effectif de 2 équipes seniors et 1 équipe vétérans ce qui représente environ 200 licenciés.

À ce jour, plus de 90% de notre effectif est issu du territoire. Notre club est un acteur majeur dans la vie associative de notre commune. Il permet aux habitants de se retrouver sur nos différents stades chaque week-end, de septembre à juin, pour encourager les sportifs mais aussi pour passer un bon moment de convivialité et d'échanges.

L'ensemble de nos équipes s'est particulièrement bien comporté dans leurs championnats respectifs à noter une belle prestation de l'équipe fanion pour sa première en R3. Concernant l'équipe Réserve, les résultats n'ont pas permis la montée en D3 mais nous restons confiants pour l'année prochaine. Ce n'est que partie remise !

Nous organisons tout au long de l'année des manifestations (loto, repas, tournois...) qui nous permettent de garantir notre budget, pour le bon fonctionnement de notre association. Pour continuer et pérenniser le club, nous recherchons toujours des bénévoles pour nous accompagner, aussi bien dans la partie sportive que matérielle et administrative, sans oublier l'arbitrage. Si vous êtes intéressés par la pratique d'un sport collectif et plus particulièrement le football, le FCV est prêt à vous accueillir quel que soit votre âge.

À partir de septembre 2019, nous aurons aussi le plaisir de recréer le baby soccer pour permettre aux enfants de s'essayer aux et la pratiques du Football à l'âge de 4 ans (année 2015) des séances d'une heure maxi. seront consacrée pour permettre d'améliorer leur motricité, leur attention et d'apprendre les premières règles d'un sport collectif (contact : Brian Audebert, responsable pôle jeune, **06 46 54 39 67**).

Cette année est très spéciale pour Le Football Club de Vertaizon car cela fait 40 ans qu'il a été créé par **Jean-Paul Prulière** qui nous a quitté il y a moins d'un an et qui s'y était investi pleinement corps et âme.

Venez nombreux participer au Stade municipal le samedi **14 septembre 2019**, toute la journée pour les 40 ans du club. Cet événement est une occasion unique pour que toutes les générations de joueurs et de dirigeants se retrouvent pour partager des souvenirs et échanger sur l'histoire du club. Des animations sont prévues pour grands et petits.



"Le FCV vous souhaite une bonne et heureuse année sportive."

APPEL À BÉNÉVOLES

La foire de Chignat aura lieu le 7 septembre 2019

Lors de l'assemblée générale du 25 janvier 2019, le président de l'association **FOIRE DE CHIGNAT** et l'ensemble du bureau ont signalé à M^{me} le Maire et son adjointe chargée des associations, fêtes et cérémonies, leur démission à la fin de l'exercice 2019.

Les personnes intéressées pour pérenniser cette foire vieille de 716 ans peuvent se renseigner au **06 70 64 53 87** et venir participer à cette manifestation, un accueil chaleureux leur sera réservé.



L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES ENFANTS DE VERTAIZON...

Tissu de liens !

LIEN AUDITIF, avec la sortie de son premier CD. Notre directeur musical, Frédéric Germot, sachant que l'effectif actuel était propice à un tel projet, en a fait la proposition qui, du coup, a mobilisé et fédéré tous nos musiciens.

L'enregistrement et la réalisation ont été effectués par des professionnels du studio Palissy, choisis pour leur expérience dans la prise de son d'orchestres à vent ayant un nombre conséquent d'exécutants.

C'est donc une quarantaine de musiciens qui a participé à cette aventure et qui vous livre aujourd'hui un beau message sonore, varié, alliant musiques de films et évocation de chanteurs tels Serge Gainsbourg ou Freddie Mercury.

À l'image de la diversité de nos prestations, vous y trouverez aussi des morceaux de banda. Mais, bien sûr, ce lien n'a de valeur que s'il arrive à vos oreilles : vous pouvez donc acquérir notre CD, pour **10€** l'unité, soit en nous rencontrant lors de nos animations, soit en Mairie de Vertaizon qui a accepté de mettre en place un dépôt-vente, ce dont nous la remercions.

LIENS HUMAINS,

- D'abord en interne, en organisant des moments conviviaux entre tous nos membres notamment par notre fête de Sainte Cécile, mais aussi en organisant avec les plus jeunes des animations spécifiques leur permettant d'encore mieux se connaître et renforcer ainsi la cohésion du groupe. En effet, nous avons la satisfaction d'apprécier à nouveau la présence de jeunes musiciens, grâce à la formation qu'ils acquièrent au sein de l'École Intercommunale de Musique. Nous souhaitons vivement que d'autres jeunes, et moins jeunes, les rejoignent prochainement.



- Mais aussi par des échanges musicaux. Il y a, bien sûr, celui déjà ancien avec nos amis de la Stéphanoise de Saint-Étienne-de-Mer-Morte qui vient d'atteindre ses 30 ans d'existence, et, pour cette saison 2018-2019, deux autres échanges : un avec l'Orchestre d'Harmonie de Le Cendre où nous avons été accueillis chaleureusement le 15 décembre 2018, et puis, au moment où ses lignes sont écrites, celui qui se profile les 22 et 23 juin, en Savoie, à Saint-Alban-Leyse où l'Orchestre d'Harmonie local nous accueille pour un concert et diverses animations.

C'est grâce à Guillaume Causse, l'un de nos musiciens issu de cette banlieue de Chambéry, que cette rencontre a pu s'organiser. Mais qui dit échange, dit accueil de notre part à Vertaizon dans la prochaine année musicale. Vous aurez donc l'occasion de venir découvrir et applaudir ces deux formations.

Cette nouvelle année musicale nous verra également aller fêter les 110 ans de la Stéphanoise en juillet 2020.

" Si l'on dit que la musique adoucit les mœurs, à Vertaizon elle tisse de nombreux liens humains."



L'école Intercommunale de musique de Billom Communauté (243 élèves) fera sa rentrée le **LUNDI 16 SEPTEMBRE**.

C'est un lieu d'échange, de découverte et de pratique de la musique ouvert à tous, adultes et enfants à partir de 4 ans. Les cours sont donnés par 20 professeurs du lundi au samedi (en dehors du temps scolaire) sur les communes de Vertaizon, Chignat, Billom, Pérignat, Mur-sur-Allier et Saint-Dier.

Les enseignements individuels (à partir de 7 ans)

Flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, tuba, trombone, violon, accordéon, guitare classique, guitare électrique et basse, piano, batterie, percussions classiques et tambour.

Les pratiques collectives

Chorale enfants, orchestre junior, ateliers Jazz.

Sur Vertaizon

Atelier découverte des instruments à percussions, ateliers musiques actuelles, ensemble de percussions africaines.

Nouveauté rentrée 2019

Ouverture à Chignat de classes d'éveil musical (ouverture au monde des sons) pour les 4-6 ans !

Permanences d'inscription et d'information sur Vertaizon

ANCIENS ÉLÈVES : mardi 3 septembre de 16 h à 20 h, salle de musique, sous la salle des fêtes.

NOUVEAUX ÉLÈVES : mardi 10 septembre de 17 h 30 à 19 h 30.

Renseignements

École de musique : 06 72 23 85 89

Billom Communauté :

7 avenue Cohalion, 63160 BILLOM

Tél. 04 73 73 43 24

E-mail : frederic.germot@billomcommunauté.fr

Site internet : billomcommunaute.fr

+ QUELQUES RAPPELS UTILES POUR UNE MEILLEURE VIE ENSEMBLE

Il est nécessaire que nous fassions tous quelques efforts pour pouvoir cohabiter en bonne intelligence dans notre beau village.



Le Conseil municipal vous prodigue ici quelques rappels parfois nécessaires pour vivre ensemble, avec lesquels vous trouverez les textes de loi pour en savoir plus sur vos recours contre certains comportements illicites... ou les risques que vous encourez à transgresser la loi !

• AU REVOIR L'ÉCOBUAGE !

Même si la pratique semble toujours avoir cours sur la commune, l'écobuage est interdit dans vos jardins puisque les déchets verts sont désormais considérés comme des déchets ménagers.

Il existe plusieurs alternatives pour vous débarrasser des branches et herbes que vous avez coupées, comme les déposer en déchetterie, les utiliser en paillage ou en compost individuel. Un petit effort qui vous évitera une lourde amende pouvant aller jusqu'à **450 €** ; à ce prix-là, autant se mettre au vert.

TEXTE DE LOI : article R541-8 du Code de l'Environnement modifié le 11 juillet 2011.

• RAMASSER OU PAYER ? C'EST VOUS QUI VOYEZ !

L'un des fléaux des piétons dans Vertaizon, c'est bien les déjections qui souillent nos chemins et trottoirs ; pourtant, depuis 2002, ramasser les besoins de son chien, y compris dans le caniveau, est contraint par la loi ; si vous êtes pris sur le fait de ne pas nettoyer après votre ami canin, vous aurez à payer une amende de **35 €**.

Pensez à votre porte-monnaie, et surtout aux distributeurs à sachet à votre disposition dans Vertaizon.

TEXTE DE LOI : arrêté du 2 avril 2002.

• SI J'AVAIS UN MARTEAU...

S'il est parfois nécessaire d'effectuer des travaux pour entretenir vos maisons, il faut savoir que les nuisances sonores que ces petits chantiers peuvent provoquer sont strictement régulées par la loi : ainsi, s'il vous faut réparer une étagère au marteau, tondre votre pelouse ou tronçonner votre haie, n'oubliez pas que vous pouvez le faire :

- en semaine de 8 h à 20 h ;
- les samedis de 9 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés uniquement de 10 h à 12 h.

En dehors de ce cadre et en cas de plainte d'un voisin dérangé, l'amende est de **68 €**. Cela fait cher les travaux !

TEXTE DE LOI : règlement Sanitaire Départemental mis en place dans le Puy-de-Dôme par l'arrêté préfectoral du 13 juin 1980 modifié les 26 avril et 30 juillet 1991, et le 26 juillet 1994.

• SOYEZ VIGILANTS POUR VOTRE STATIONNEMENT !

Après les problème de véhicules garés plus d'une semaine sur des places publiques de stationnement, voilà que certains de nos concitoyens sans doute un peu étourdis ont pris la fâcheuse habitude de s'installer sur les trottoirs !

Le problème est particulièrement gênant au niveau de l'Avenue Léon Blum à Chignat, ce qui gêne la circulation des piétons qui circulent, notamment, pour se rendre ou partir de la gare. Il est sans doute préférable de passer quelques secondes en plus à chercher un emplacement légal plutôt que de devoir payer **150 €** d'amende et de retrouver votre véhicule à la fourrière.

TEXTES DE LOI : article R417-10 et articles L. 325-1 à L. 325-3 du Code de la Route.

**CONSEIL
MUNICIPAL :**

Majoritairement le dernier jeudi du mois
Salle du conseil en mairie - 20 h
Ouvert au Public

AMAP BIO :

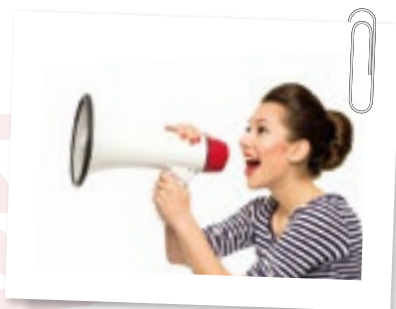
Tous les mercredis
Salle de Chignat - 18 h 30 et 20 h 30

CRÉMATISTES :

Vendredi 1^{er} février de 10 h à 11 h 30 puis
reprise le 1^{er} vendredi du mois en octobre,
novembre et décembre 2019

**CONCILIATEUR
DE JUSTICE :**

Permanences à la Maison de la Famille à Pont-du-Château,
tous les 2^e jeudis du mois de 10 h à 12 h (sauf en juillet et août)
Sur rendez-vous au 04 73 83 73 70



SEPTEMBRE	♦ 6 et 7/09	Inscriptions et expositions photos gala danse Amicale Laïque – Salle des fêtes
	♦ 15/09	Bourse aux vêtements Salle des fêtes
	♦ 28 et 29/09	ACVE bourse collections Salle des fêtes
OCTOBRE	♦ 8/10	Don du Sang De 15 h à 20 h 30 – Salle des fêtes
	♦ 10 au 14/10	Exposition conférence communautés de communes Salle des fêtes
	♦ 19/10	Groupe musical "Les Ébouriffés" Salle des fêtes
	♦ 27/10	Fête de l'automne Salle des fêtes
NOVEMBRE	♦ 11/11	Cérémonie armistice 1918
	♦ 9 et 10/11	Salon de la création Salle des fêtes
	♦ 17/11	Bourse aux jouets Salle des fêtes
	♦ 23 et 24/11	Salon du bien-être Association soleil – Salle des fêtes
DÉCEMBRE	♦ 1/12	Journée jeux Salle des fêtes
	♦ 6/12	Téléthon et Théâtre Salle des fêtes
	♦ 14/12	Noël des pompiers

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 L 2 M 3 M 4 J 5 V 6 S 7 D 8 L 9 M 10 M 11 J 12 V 13 S 14 D Férié 15 L 16 M 17 M 18 J 19 V 20 S 21 D 22 L 23 M 24 M 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 M 31 M	1 J 2 V 3 S 4 D 5 L 6 M 7 M 8 J 9 V 10 S 11 D 12 L 13 M 14 M 15 J Férié 16 V 17 S 18 D 19 L 20 M 21 M 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 M 28 M 29 J 30 V 31 S	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M	1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J	1 V Férié 2 S 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L Férié 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S 31 M	1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 M 25 M Férié 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 M



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé



Les jours de collecte sont susceptibles de changer dans le courant de l'année 2019. Le SBA vous informera de ces changements

- ÉTAT CIVIL -



NAISSANCES / 2018

- VAYRE Manon, Chloé née le 16/12

NAISSANCES / 2019

- REINHARD Kayron, Nicolas, André né le 18/01
- VEREME Iliam, Henri né le 25/01
- CERPA OLAVE Léo Andrés né le 04/02
- HAMLIA Adem né le 11/02
- MERCIER Victoria, Jeanne, Lucie, Marie née le 07/02
- ADREGO ALMEIDA Gabriel Filipe née le 18/02
- DE SOUSA Samuel, Amaral né le 16/02
- BERTHOMMIER Arthur, Nathan né le 30/03
- RAVELLO Giani né le 01/04
- EYMARD Rose, Brigitte, Jacqueline, Louise née le 11/04
- SOKOL Eléanore, Nathalie née le 16/04
- CHAUFFOUR Lilou, Elena née le 18/04
- CHANINAS Léna, Ghislaine, Sylvie née le 28/04
- GARGOWITCH Emily, Joseph né le 07/05
- CACLIN BONNY Romy, Morgane, Gwénaëlle née le 08/05
- MÉRAL Chloé, Alice née le 17/05
- VEY Kameron né le 26/05
- FLORET Lana née le 27/05
- KOHLER Lévy né le 05/06

BAPTÊME RÉPUBLICAIN / 2019

- Matthéo Steve Dylan BERTHOMIEU le 15/06

DÉCÈS / 2018

- ARCIVOS Julie liée par un Pacte Civil de Solidarité avec Franck STEMPFER décédée le 14/12
- MORENO José décédé le 16/12
époux de Marie-Christine LIBOUROUX
- ALLAGNON Pascal, Roger, Henri décédé le 20/12
- COISSARD Gisèle, Colette décédée le 21/12
veuve de Guy DEGOILE

DÉCÈS / 2019

- SEEVARATNAM Lourdes décédée le 03/01
- VALLAS Marie-France Paulette décédée le 12/01
épouse de André FAVY
- MOUTON Emelyne, Annie décédé le 19/01
- JOLIVET Lucien décédé le 17/02
- BOREL Guy, Pierre décédé le 14/04
veuf de Renée Marie-Louise GACHON
- DESCAILLOT Georges Michel décédé le 09/05
- FLORES Cédric, Michel décédé le 20/06
- AUSSOURD Georges, Germain décédé le 25/06
époux de Marie Yvonne VERNIÈRE
- CARDACI Joséphine décédée le 26/06
épouse de TURCO Santo



Hier...



Aujourd'hui

Vertaizon 53

Directeur de la publication : Amalia Quinton

Photographies couvertures : Amalia Quinton ; Laura Berteau

Dépôt légal : 2^e semestre 2019

Tirage : 1 550 exemplaires

Impression et conception graphique : Imprimerie Chambrial/Cavanat